



1<sup>ères</sup> Assises Régionales  
de la **Formation**  
Martinique

Mercredi 11 et Jeudi 12 décembre 2013  
Palais des Congrès de Madiana



Nouveaux enjeux  
Nouvelle gouvernance



Région Martinique

[assisesregionales-formation972.com](http://assisesregionales-formation972.com)



# Atelier 1

**Favoriser l'accès à la qualification  
et à l'emploi des jeunes**



Région Martinique

*assisesregionales-formation972.com*

# FORMATION QUALIFICATION EMPLOI

*Lutte contre le décrochage scolaire*

# TEXTES DE REFERENCES

- **Textes réglementaires :**
  - **Loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie**
  - **Circulaire n° 2012-039 du 8 mars 2012 : MGI – orientations**
  - **Circulaire n° 2011-028 du 9 février 2011 : organisation et mise en œuvre des articles L313-7 et L313-8 du code de l'éducation**
  - **BO du 14 avril 2013- Circulaire n°2013-035 du 29 mars 2013 Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)**
  - **Circulaire académique du 23 mai 2013**
  - **Circulaire n° 2013-060 du 10 avril 2013 : préparation de la rentrée 2013 - point I-4 : "atteindre des objectifs ambitieux de réduction du décrochage scolaire"**

# Le RESEAU FOQUALE

- Ce réseau est chargé de la mise en œuvre d'un projet collectif de lutte contre le décrochage scolaire.
- Il met en place des actions au sein de l'Education Nationale (prévention)
- Il développe des actions visant à raccrocher les « décrochés » éventuellement avec l'appui de partenaires.

# Mise en œuvre ...

- Le réseau FOQUALE doit développer des mesures de remédiation au sein de l'Education Nationale.
- Il recense toutes les solutions existantes et leur assurent une lisibilité sur toute l'académie.
- Il s'intègre dans les réseaux déjà constitués autour des plateformes (MLDS, CIO, ML, Pôle Emploi)



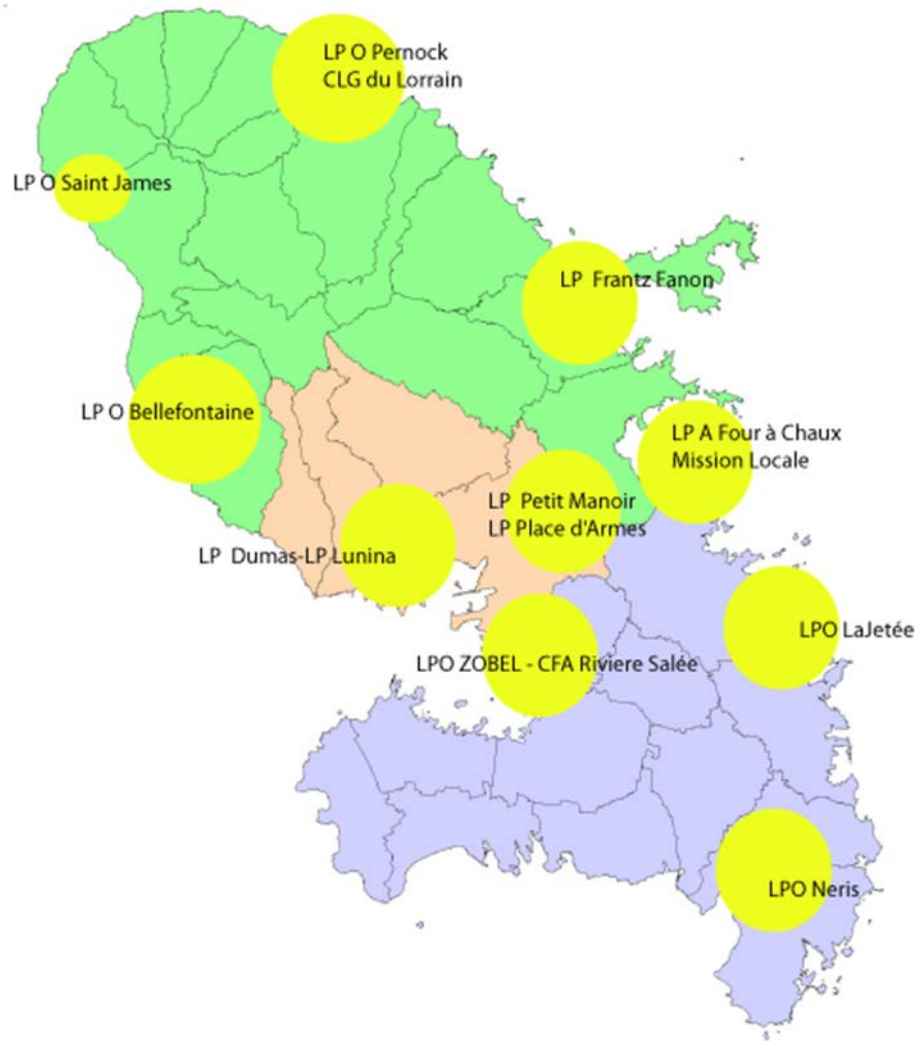
# Présentation de la MLDS

- La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) a deux finalités :
- réduire, par des actions de prévention, le nombre de sorties sans qualification ;
- prendre en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans en vue d'un raccrochage et/ou d'une qualification reconnue,
- Faciliter une insertion sociale et professionnelle durable.

# Les objectifs du dispositif

- **Donner la priorité à la prévention**
- **Augmenter l'efficacité de la prévention et de la prise en charge de la difficulté scolaire**
- **Structurer l'aide apportée**
- **Développer des expérimentations et mutualiser les résultats**





Organisation cellulaire afin de répondre aux besoins de proximité des actions et de donner une réponse (encore insatisfaisante) aux difficultés de déplacement. Cette organisation qui respecte néanmoins la gestion par bassin prévue par le Ministère facilite une adaptation rapide aux difficultés repérées même si elle mobilise les différents coordonnateurs et les Chefs d'établissement.